

Délibération n°  
2025.002

Séance du 11/03/2025  
N° ordre : 01



**Nombre de membres**

- En exercice : 9
  - Présents : 8
  - Excusés : 1
  - Votants : 9
- dont 1 pouvoir

**OBJET :**

**Installation d'un nouveau  
membre nommé au sein  
du conseil d'adminis-  
tration suite à démission**

**Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)  
de Saint-Pantaléon-de-Larche**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le onze mars deux mil vingt-cinq à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Président.  
Date de convocation du Conseil d'Administration : 4 mars 2025

**PRESENTS** : Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Élisabeth DEJEAN, Sophie FAGLAIN, Marie-Odile MORIN, Nadine FEUILLADE, Gisèle BARDE, Lydie FERNANDES.

**EXCUSES** : André CHASTAN (pouvoir donné à Dominique BORDEROLLE).

**SECRETAIRE** : Élisabeth DEJEAN

Vu code de l'action sociale et des familles (CASF) et notamment les articles R.123-11 et R.123-12 ;

Vu la délibération n° 2020.009 du 9 juillet 2020 installant le conseil d'administration du CCAS ;

Vu le courrier du 28/01/2025, reçu en le 29/01/2025 de M. ESCLAFER Eric demandant sa démission au sein du conseil d'administration du CCAS ;

Considérant qu'à réception de cette démission, le poste devient vacant ;  
Considérant que le remplacement devra se faire dans un délai de deux mois à compter de la vacance du siège ;

Considérant qu'il s'agit d'un membre nommé issu des Restos du Cœur ;  
Considérant qu'il incombe au maire de désigner, par arrêté, un remplaçant issu d'une association similaire à celle dont était issu l'administrateur démissionnaire ;

Considérant la proposition faite par le Secours Français Populaire ;  
Considérant que par arrêté n° 2025.014 du 21 février 2025, le maire a nommé Madame Gisèle BARDE, issue du Secours Français Populaire, au sein du conseil d'administration du CCAS ;

Le conseil d'administration du CCAS :

- **PREND acte de la démission de Monsieur ESCLAFER Eric.**
- **PROCEDE à l'installation de Madame BARDE Gisèle en qualité d'administrateur.**

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 11 mars 2025,

**Certifiée exécutoire**

Date de publication sur le  
site internet : 12/03/2025

Date de télétransmission  
en préfecture : 12/03/2025



Le Président,

  
Alain LAPACHERIE